Image not found or type unknown

Virée en moto a plusieurs

Par **Louxor_91**, le **11/05/2021** à **18:05**

Bonjour,

ce prochain week-end je participe à une balade motarde; nous serons une petite vingtaine de machines et quelques 35 participants. Nous partons Jeudi pour revenir Dimanche. Nous allons rouler ensemble et serons logés en mobil-home dans un camping. Sur place nous nous déplacerons pour visiter. Allons nous être en infraction par rapport aux restrictions Covid et si oui à quels moments ? Je présume que le seul fait de rouler à la queue leu leu sur autoroute ne nous rend pas amendables ? En respectant bien sur la sécurité autoroutière. Mais lorque nous nous arrêterons ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés